

## Région 4 - Paroisse du Sud-Ouest Lausannois

## CONVOCATION

A L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE ORDINAIRE QUI AURA LIEU LE DIMANCHE 17 mars 2024 A L'ISSUE DU CULTE DE 10:00H. A ST.MARC 1 avenue de Sévery. 1004 Lausanne

## ORDRE DU JOUR

- 1. Accueil, personnes excusées, textes constitutifs à disposition, désignation des scrutateurs.
- 2. Mise aux voix, sans lecture' du procès-verbal de la dernière assemblée
- 3. Comptes 2023
  - 3.1 Présentation
  - 3.2 Rapport de la Commission de gestion et des finances (CGF)
  - 3.3 Adoption des comptes et du rapport de la CGF
- 4. Rapport annuel 2023 du Conseil paroissial
- 5. Élections (législature 2024-2029)
  - 5.1 Bureau de l'Assemblée paroissiale
  - 5.2 Conseil paroissial
  - 5.3 Commission de gestion et des finances
  - 5.4 Délégués à la région (Assemblée régionale constitutive, Groupe de travail)
- 6. Informations du Conseil paroissial et des ministres
- 7. Nouvelles de la Région et du Synode
- 8. Communication du résultat des élections
- 9. Divers et propositions individuelles
- 10. Prière de clôture.

Lausanne, Prilly, Renens, le 1 mars 2024

Pour le bureau de l'Assemblée paroissial

Eric Beveler

Jacques Brülhart

Builling

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Le procès-verbal de la dernière assemblée (10.12.2023) est disponible lors des cultes des trois dimanches précedant l'Assemblée paroissiale ainsi qu'au secretariat paroissial: désormais Av.de Sévery 3 1004 Lausanne)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les propositions individuelles doivent être transmises au Président de l'Assemblée par écrit, contrairement aux divers. Les décisions ne peuvent être prises que sur un Ordre du jour établi,